



ASIGOS

Préavis 06-2022

du Comité de direction

au

Conseil Intercommunal

sur le

Budget 2023

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	PROCESSUS D'INTÉGRATION BUDGÉTAIRE DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE	3
2.1	MÉTHODE, PÉRIMÈTRE ET MODÈLE CHOISI	3
2.2	<i>Principes généraux et règles comptables</i>	4
2.3	<i>Plan comptable et bâtiments scolaires</i>	5
3	OBSERVATIONS CHIFFRÉES	5
3.1	<i>Variation au budget</i>	5
3.2	<i>Répartition de l'excédent de charges</i>	6
3.3	<i>Honoraires</i>	6
3.4	<i>Fonds dédiés</i>	7
4	PLAN DES INVESTISSEMENTS, TABLEAU DES EMPRUNTS ET PLAFOND D'ENDETTEMENT	7
5	PLANIFICATION GÉNÉRALE	7
6	CONCLUSION	8

Annexes

Budget de fonctionnement par nature - condensé	Annexe I	8
Budget de fonctionnement par Direction - condensé	Annexe II	10
Budget de fonctionnement par Direction - détail	Annexe III	12
Participation des communes	Annexe IV	22
Plan des investissements	Annexe V	24
Tableau des emprunts	Annexe VI	25
Principes généraux et règles comptables	Annexe VII	26

1 Introduction

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément aux dispositions

- De la Loi du 28.02.1956 sur les communes (LC), art.125 et ss
- Du règlement du 14.12.1979 sur la comptabilité des communes (RCCCom), chapitre V
- Des statuts de l'Asigos approuvés le 9.6.2021 par le Conseil d'Etat, chapitre III, lettre C

Nous avons l'honneur de vous soumettre le budget de l'Asigos pour l'année 2023.

Conformément aux nouveaux statuts ratifiés en 2021, ce budget intègre pour la 1^{ère} fois les charges en lien avec l'Etablissement primaire de Prilly, Jouxten-Mézery et Romanel-sur-Lausanne. Ce rapport est composé de plusieurs sections ayant trait au processus d'intégration au budget de l'enseignement primaire, aux observations chiffrées, au plan des investissements et à la planification générale.

Ce travail de réalisation d'un budget pour toutes les dépenses liées à l'école a été mené essentiellement par la Bourse de Prilly avec le concours de celles des autres communes. Au vu du travail important qui devait être fourni pour établir ce budget et du délai relativement court, le budget tel que présenté comporte quelques approximations (notamment sur la reprise des bâtiments ou la ventilation exacte des coûts). Lors de l'établissement des comptes 2023, ces approximations seront corrigées et les chiffres entrés seront documentés avec soin.

2 Processus d'intégration budgétaire de l'Etablissement primaire

2.1 Méthode, périmètre et modèle choisi

La réalisation du budget 2023 a été conduite, comme dit ci-dessus, par le Service Finances de la Ville de Prilly en coordination avec les Bourses communales de Romanel-sur-Lausanne et Jouxten-Mézery et des Directions des Etablissements primaires et secondaires, sans mandater un conseil externe. Le périmètre d'intégration des activités a été ainsi limité aux acteurs susmentionnés ce qui correspond peu ou prou aux tâches prévues par la Loi sur l'Enseignement Obligatoire.

La réflexion principale a porté sur le modèle d'organisation structurelle et fonctionnelle de l'Asigos. Trois modèles ont été identifiés : Centralisé, Décentralisé propriétaire, Décentralisé locataire. Courant février 2022, une présentation a été faite aux membres du Codir accompagnés des Syndics et Municipaux en charge des finances puis, en mars 2022, aux membres de la Commission de gestion et finance du conseil intercommunal. Le Codir a ensuite opté pour le modèle Décentralisé propriétaire. Ce dernier implique les aspects suivants :

Aspects organisationnels	Responsabilités
Propriété des bâtiments scolaires	Asigos contre paiement de la valeur comptable ordinaire (prix de revient de construction diminué des amortissements ordinaires au sens du RCCCom).
Propriété des terrains	Communes respectives, constitution d'un DDP à titre gratuit en faveur de l'Asigos.
Gestion administrative et technique des bâtiments scolaires	Communes respectives. Factures d'entretien et autres sont remises directement à l'Asigos pour paiement.

Personnel concerné par [] Géré et payé par les communes respectives puis facturé à l'Asigos, les bâtiments scolaires

En résumé, ce modèle est décentralisé car l'Asigos ne dispose pas de sa propre Direction ni de son propre personnel et propriétaire car l'Asigos dispose des biens immobiliers à l'actif de son bilan et des emprunts au passif. Ainsi, selon le modèle envisagé, pour le transfert de leurs biens immobiliers scolaires, les communes membres seront dédommagées à hauteur de la valeur comptable ordinaire. Pour les communes ayant procédé à des suramortissements, il en résultera un gain comptable extraordinaire en 2023.

Ce modèle a été choisi pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est ainsi déjà qu'étaient administrés les bâtiments secondaires. Même si juridiquement la situation n'était pas clarifiée, comptablement les bâtiments secondaires étaient dans le patrimoine administratif de l'Asigos et leurs frais d'entretien étaient couverts par l'association. Le modèle dit propriétaire est le seul qui permet d'externaliser la dette des communes en faveur de l'association, ainsi que cela a été souhaité au moment de son élargissement (p. ex. p. 2 du préavis 1-2021 de la Commune de Prilly). Le modèle dit décentralisé a été préféré pour des raisons pratiques et de coûts. En effet, le personnel d'administration et de gestion existe déjà dans les communes, ainsi que les responsabilités RH et les bourses. Tout centraliser au sein de l'association aurait nécessité un grand travail administratif ainsi que l'engagement d'une direction avec des compétences en gestion du personnel et des finances. Cela ne semblait pas optimal dans la situation actuelle.

Concernant la valeur de reprise des bâtiments, il a été décidé de les reprendre à la valeur comptable. Ce système semble être le plus juste puisqu'il permet de traiter les communes sur un pied d'égalité : les investissements fournis avant la transmission sont indemnisés puisque ceux à venir seront de toute façon pris en charge par l'association. Les communes ayant moins investi sont indemnisée de manière moins importante. De plus, ce système évite que l'association ne s'endette trop au moment de la transmission du patrimoine par rapport à une reprise à la valeur vénale. Ce d'autant plus qu'il existe une incertitude sur la légalité d'une reprise d'éléments du patrimoine administratif à une valeur vénale.

La mise en place juridique de ce modèle décentralisé propriétaire implique que les communes cèdent la propriété des bâtiments scolaires à l'association (et non seulement un transfert comptable). L'outil le plus simple pour cela, qui implique que les communes restent propriétaires des terrains, est la constitution d'un droit distinct et permanent (DDP) en faveur de l'Asigos concernant les bâtiments scolaires. Ces aspects nécessiteront l'approbation du Conseil Intercommunal de l'Asigos puis des Conseils communaux des communes membres.

Même si cette situation n'a pour le moment jamais été juridiquement réglée, c'est bien ainsi que l'Asigos fonctionnait jusqu'à présent avec les bâtiments secondaires.

Les futurs investissements immobiliers seront réalisés selon le même modèle.

2.2 Principes généraux et règles comptables

Au niveau de la comptabilité, les principes généraux et les règles spécifiques sont répertoriés à l'Annexe VIII. Le but est d'uniformiser les pratiques lorsque cela est pertinent. Ce document est appelé à évoluer selon les besoins. Il est soumis à ratification par le Codir. Il est présenté ici pour une meilleure compréhension du présent budget et pour une plus grande transparence.

Le point principal pour l'intégration budgétaire des points concernant l'établissement primaire a été la question de l'intégration des bâtiments. Les bâtiments qui ont été intégrés au budget de l'Asigos l'ont été selon le critère de la prépondérance des activités scolaires. En effet, plusieurs bâtiments ont des utilisations mixtes. Lorsque l'utilisation scolaire est plus importante, le bâtiment est intégré au budget de l'Asigos et loué pour les autres usages. A l'inverse, un bâtiment n'ayant qu'une faible utilisation scolaire est maintenu dans le budget de la commune et l'Asigos paie un loyer pour son utilisation.

2.3 Plan comptable et bâtiments scolaires

Ce plan a été modernisé en créant des sections propres aux autorités (1010 Conseil intercommunal, 1020 Codir, 1030 Conseils). Tous les aspects financiers sont regroupés à la section adhoc (2000). Les charges inhérentes aux Directions des écoles figurent aux sections 5000 et 5010. Celles concernant l'enseignement (fournitures et mobilier scolaire, activités culturelles et sportives principalement) sont regroupées aux sections 5100 (classes primaires) et 5200 (classes secondaires). Les bâtiments scolaires font l'objet des commentaires suivants :

- **Section 5120 Bâtiments primaires de Prilly**

Les sept immeubles suivants sont regroupés à cette section. Il s'agit du Collège-Centre, Collège Mont-Goulin, Collège Jolimont, Pavillon Bel'Orne, Pavillon Sous-Mont, pavillons provisoires Corminjoz, Bâtiment Plantinel (Direction). La Ville de Prilly a prévu de transférer à l'Asigos l'intégralité des salles de gymnastique ou autres salles (trois en tout) ainsi que le toit photovoltaïque installé à Jolimont vu que le bâtiment en question est l'unique auto-consommateur.

- **Section 5160 Bâtiment primaire de Jouxtens-Mézery**

Il s'agit d'un bâtiment et de pavillons à l'exclusion de la salle de gymnastique que la Commune considère comme étant à un usage non scolaire prépondérant. Dès lors, la Commune s'est engagée à installer tous les compteurs nécessaires afin de distinguer la consommation d'eau claire, eau sanitaire, eau de chauffage, combustible de chauffage et d'électricité (achetée à l'extérieur et produite par le toit photovoltaïque de cette salle). De plus, en vue de la constitution des DDP, il s'agira de morceler cette parcelle. Le taux d'activité du personnel d'intendance a été estimé à 0,48 ETP. Enfin, un loyer a été budgété pour l'utilisation des salles de gym par l'Asigos.

- **Section 5180 Bâtiment primaire de Romanel-sur-Lausanne**

Il s'agit du bâtiment En Prazqueron à l'exclusion de la salle polyvalente considéré par la Commune comme étant à un usage non scolaire prépondérant. Cette salle représente 18 % de la surface totale et les charges ont été intégrées au budget à hauteur de 82 %. Un décompte de chauffage sera également établi par la Commune sur la base de compteurs séparés. En vue de la constitution du DDP, il s'agira de morceler cette parcelle

Par contre, le bâtiment Le Rosset à usage mixte ne présente que deux classes scolaires. Ainsi, un loyer a été calculé sur la base des charges effectives et des m² respectifs.

- **Section 5120 Bâtiments secondaires**

Ces bâtiments ont déjà été transférés à l'Asigos. L'installation photovoltaïque à Grand-Pré, posée depuis ce transfert, sera également vendue à l'Asigos à sa valeur comptable ordinaire, l'Asigos étant l'unique auto-consommatrice.

Le plan comptable a également enregistré une modification de taille au niveau des comptes par nature. Les charges de salaires y.c. les charges sociales patronales sont dorénavant budgétées aux comptes d'honoraires 3185.xxx. des sections respectives. En effet, les charges de salaires sont facturées par les Communes puis facturées à l'Asigos sous la forme d'honoraires (modèle décentralisé). Dans les faits, ceci était déjà pratiqué puisque les frais de personnels étaient entièrement pris en charge par la Ville de Prilly puis facturé à l'Asigos. Ainsi, la présentation comptable est plus fidèle à la réalité.

3 Observations chiffrées

3.1 Variation au budget

Compte tenu de l'ampleur des modifications du plan comptable, les écarts entre les budgets 2022 et 2023 sont significatifs. Une vue condensée de ces budgets, par nature et par direction, est disponible aux annexes I et II. Une comparaison des budgets 2023 et 2022 est disponible à l'annexe III (Budget de fonctionnement par Direction - détail). Pour l'Etablissement secondaire, les budgets 2023 et 2022 ainsi que les comptes 2021 sont présentés sans changement. Pour les sections Autorités, Finances et Etablissement primaire, le budget 2022 cumulé des trois communes est indiqué en commentaire.

Le budget 2023 a été établi sur la base des charges 2022 des Etablissements primaires et secondaires en cumulant les trois communes. Les charges supplémentaires ont trait aux éléments suivants :

- Création d'un poste d'**assistant-e administratif-ve** pour les trois communes, taux d'activité total de 60 %, charge totale de CHF 66'000.-. Cette fonction englobe également les tâches du secrétariat Codir et le secrétariat mixte Canton-Commune budgétée à hauteur de CHF 42'000.- en 2022. La charge additionnelle est ainsi de CHF 24'000.- (3185.010, sections 1010-5000-5010). Cette charge était toutefois en partie supportée par les communes dans le cadre des tâches scolaires primaires qui n'étaient plus assurées par l'école depuis la dénonciation de la convention Canton-commune par l'établissement primaire en 2019.
- Installation d'affichages électroniques dans 19 classes (3 P-4 P) dans le cadre du projet **Affichage numérique frontal (ANF)**, charge totale de CHF 207'000.- achat de machines et matériel (3114.000) et pose (3141.000, sections 5120-5160-5180).
- **Hausse des taux d'intérêts et du besoin de financement.** Charge estimée additionnelle de CHF 226'000.- (3223.000-2000).
- Adaptation des charges d'achat du **Mobilier scolaire au niveau primaire** pour CHF 7'500.- (3112.000-5100).

3.2 Répartition de l'excédent de charges

La participation attendue des communes est la suivante :

Participation	B2023		B2022		Ecarts	
	Part relative	CHF	Part relative	CHF	Hausse (%)	CHF
Jouxten-Mézery	8.7%	579 513.60	7.5%	274 696.70	111.0%	304 816.90
Prilly	70.5%	4 698 041.30	72.7%	2 664 890.20	76.3%	2 033 151.10
Romanèl-sur Lausanne	20.8%	1 383 684.10	19.9%	728 113.10	90.0%	655 571.00
Totaux	100.0%	6 661 239.00	100.0%	3 667 700.00	81.6%	2 993 539.00

La Ville de Prilly supporte l'essentiel de la hausse en chiffres absolus, soit 2,033 millions. En part relative, la Commune de Jouxten-Mézery subit la hausse la plus élevée. Ces variations sont dues au calcul de la clé de répartition de l'excédent basé, pour une moitié, sur le nombre d'habitants et, pour l'autre moitié, sur le nombre d'élèves. C'est la Commune de Jouxten-Mézery qui enregistre l'apport le plus important d'élèves lorsque l'on intègre les élèves primaires avec une augmentation de 209 % par rapport aux seuls élèves secondaires.

Par élève, le coût budgétaire atteint CHF 3'636.-, en diminution par rapport au budget 2022 (CHF 4619.-) et aux comptes 2021 (CHF 3'921.-). Cette évolution s'explique par l'apport important d'élèves pris en considération provenant essentiellement du cycle primaire (1832 élèves au B2023 contre 794 au B2022). Autrement dit, le coût additionnel inhérent à l'Etablissement primaire est proportionnellement plus faible que celui de l'Etablissement secondaire.

Ces informations sont également disponibles à l'annexe IV.

3.3 Honoraires

Pour le travail administratif des communes membres, des honoraires ont été budgétés à la section 2000 Finances. Il s'agit du paiement des salaires et, en plus, pour la ville de Prilly, des tâches inhérentes à la gestion financière et comptable. Ces charges ont été calculées au pro rata de celles inscrites au budget 2022.

Pour la gestion technique des bâtiments et des travaux, en plus des honoraires d'intendance, une indemnité a été budgétée pour les trois communes au prorata des honoraires facturés aux comptes 2021 pour les collèges de l'Union et du Grand Pré et ajustés aux charges budgétées d'achat et d'entretien des

bâtiments. Le Service Domaines et Bâtiments de la Ville de Prilly relève en 2022 l'emploi du temps effectif (*Time sheet*) afin de disposer d'une meilleure visibilité.

3.4 Fonds dédiés

La ville de Prilly envisage de transférer également deux fonds à l'Asigos totalisant CHF 44'500.– dont l'utilisation est prévue exclusivement en faveur des écoles, selon leur règlement.

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a prévu une démarche similaire.

4 Plan des investissements, tableau des emprunts et plafond d'endettement

Le total d'emprunt en cours au 31 décembre dernier atteignait 15,4 millions. Les investissements attendus avoisinent CHF 61 millions jusqu'en 2026. Ces estimations sont sommaires et nécessitent des études afin de cerner les coûts plus précisément. Ce fort besoin d'investissement découle de l'augmentation attendue de la population et des nouveaux besoins en matière d'enseignement, notamment en termes de supports numériques. Par ailleurs, les amortissements comptables indiqués sont ceux actuellement en vigueur auprès des communes.

Pour l'année 2023, compte tenu des travaux budgétés, du paiement aux communes de la valeur comptable des immeubles transférés et des avoirs en trésorerie, le besoin de financement a été estimée à CHF 12 millions. Les nouveaux emprunts requis ont été estimés à un taux de 2,6 % sur une durée de 8 à 10 ans, sachant que le taux interbancaire actuel pour une durée de 10 ans, sans la marge commerciale, est à 1,3 % après avoir atteint 2,16 % au plus haut cette année. Un endettement de CHF 23 millions est attendu à fin 2023 pour un taux moyen de 2 % du portefeuille. Enfin, le Codir privilégie un allongement de la durée moyenne du portefeuille d'emprunts afin de se prémunir contre la hausse en cours des taux d'intérêts.

Le plafond d'endettement défini par les statuts de 30 millions nécessite d'être relevé en 2024 au plus tard. Celui-ci étant prévu par les statuts, ces derniers doivent être révisés. Cette révision sera également l'occasion d'un toilettage de quelques articles (art. 15 plafond d'endettement, 18 Décisions du Comité de direction et 25 Immobilier).

L'annexe V présente pour la première fois un plan des investissements à 5 ans. Cette demande qui émanait de la Cours des comptes a été ainsi mise en oeuvre. Le but est d'avoir une visibilité sur plusieurs années sur les investissements à prévoir. Comme pour les plans d'investissements communaux, celui-ci est indicatif et tous les investissements mentionnés devront dans tous les cas faire l'objet d'un préavis au Conseil intercommunal. Le plan n'est ainsi pas soumis au vote du Conseil intercommunal. Ce plan est un outil de planification pour le Codir également. Il ne reflète donc pas, à ce stade, des décisions effectives.

5 Planification générale

L'intégration des Etablissements primaires des trois communes au sein de l'Asigos est prévu ainsi :

Période	Tâches
29 septembre 2022	Adoption du budget 2023 par le Conseil Intercommunal.
Novembre 2022	Instructions aux partenaires de l'Asigos quant aux changements organisationnels (Directeurs des écoles, Intendants des bâtiments, Bourses communales, Services RH, Services Bâtiments, Services médicaux et dentaires, Service Jeunesse de la Ville de Prilly, Bibliothèques scolaires, Crédanciers divers) ; copie aux Municipaux des écoles.
1er janvier 2023	Ouverture de l'exercice comptable 2023.
1er trimestre 2023	Détermination des valeurs comptables ordinaires arrêtées au 31.12.2022 des immeubles concernés à l'aide des pièces justificatives. Soumission de ces valeurs à l'audit externe.

2ème trimestre 2023	Présentation au Conseil intercommunal et aux conseils communaux des communes membres des préavis demandant la constitution des DDP. Toilettage des statuts (art. 15, 18 et 25) et ajustement du plafond d'endettement.
Eté 2023	Constitution des DDP, transfert des immeubles et paiement aux communes concernées.

6 Conclusion

L'Asigos fait face à des enjeux importants ayant trait à l'augmentation attendue de la population et des nouveaux besoins en matière d'enseignement. Il en résulte de forts investissements à venir avec, en toile de fond, une hausse des taux d'intérêts. Ces forts investissements nécessitent plus de ressources pour suivre les chantiers mais également une plus grande implication des instances décisionnelles. Ainsi, l'Asigos doit veiller à pérenniser son organisation tout en restant dans un modèle dit « décentralisé » moins coûteux. Le présent budget est un premier pas important dans ce sens.

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- Vu le préavis No 06-2022 du Comité de direction du 4 août 2022 sur le budget 2023,
- Oui le rapport de la commission de gestion et des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

D'approuver le budget de l'ASIGOS pour l'année 2023 présentant un excédent de charges de CHF 6'661'329.-.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 4 août 2022

Au nom de l'ASIGOS

La Présidente



Rebecca Joly

La Secrétaire



Eliane Carnevale

10. Budget de fonctionnement par nature - condensé

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023	%	Budget 2022	%	Ecart	%	Comptes 2021	%
Charges		7'566'920.00	100.00	4'113'000.00	100.00	3'453'920.00	83.98	3'593'219.04	100.00
30 Autorités et personnel		13'800.00	0.18	1'193'500.00	29.02	-1'179'700.00	-98.84	1'162'443.25	32.35
300 Autorités et commissions		13'800.00		6'500.00		-7'300.00		6'960.00	
301 Personnel administratif et d'exploit.				942'400.00		-942'400.00		916'676.30	
303 Assurance sociales				86'900.00		-86'900.00		84'181.05	
304 Caisses de pensions et de prévoyance				128'200.00		-128'200.00		131'086.95	
305 Assurances accidents et maladie				19'600.00		-19'600.00		16'232.80	
306 Indemnisation et remboursement de frais				4'900.00		-4'900.00		2'979.65	
309 Autres charges des autorités et du pers.				5'000.00		-5'000.00		4'326.50	
31 Biens, services, marchandises		5'399'370.00	71.35	1'546'800.00	37.61	3'852'570.00	249.07	1'146'259.91	31.90
310 Imprimés et fournitures de bureau		41'500.00		11'000.00		30'500.00		277.27	
311 Achats de mobilier, mat., mach. et véhic		283'500.00		74'500.00		209'000.00		280.54	
312 Achats d'eau, d'énergie, de combustible		409'710.00		186'300.00		223'410.00		119.92	
313 Autres fournitures et marchandises				49'000.00		21'700.00		52'498.21	
314 Entretien des immeubles, routes, territ.				256'400.00		22'150.00		128'153.37	
315 Entretien d'objets mobiliers et techn.				29'000.00		11'150.00		38'894.20	
316 Loyers, fermages et redev. d'utilis.				75'900.00		139'550.00		183.86	
317 Réceptions et manifestations				1'067'300.00		53'040.00		62'614.00	
318 Honoraires et prestations de service				2'793'060.00		333'200.00		245'860.00	
319 Impôts, taxes, cotisations et divers				100.00		11'000.00		738.25	
						-1'000.00		-90.91	
32 Intérêts passifs		335'000.00	4.43	108'700.00	2.64	226'300.00	208.19	115'022.93	3.20
322 Intérêts des dettes à moyen-long terme		335'000.00		108'700.00		226'300.00		115'022.93	
33 Amortissements		1'551'000.00	20.50	1'136'000.00	27.62	415'000.00	36.53	1'038'000.00	28.89
331 Amortissements du patrimoine administr.		1'551'000.00		1'136'000.00		415'000.00		1'038'000.00	
35 Particip. et subv. a des coll. publiques		91'250.00	1.21	92'000.00	2.24	-750.00	-0.82	101'492.95	2.82
351 Canton				34'000.00		-34'000.00		-100.00	
352 Communes et associations de communes				58'000.00		33'250.00		57.33	
36 Aides et subventions		56'500.00	0.75	6'000.00	0.15	50'500.00	841.67		
366 Aides individuelles		56'500.00		6'000.00		50'500.00		841.67	
39 Imputations internes		120'000.00	1.59	30'000.00	0.73	90'000.00	300.00	30'000.00	0.83

10. Budget de fonctionnement par nature - condensé 1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023	%	Budget 2022	%	Ecart	%	Comptes 2021	%
390	Imputations internes	120'000.00		30'000.00		90'000.00		300.00	
		-7'566'920.00	100.00	-4'113'000.00	100.00	-3'453'920.00	83.98	-3'593'219.04	100.00
	Revenus								
42	Revenus du patrimoine	-349'681.00	4.62	-195'300.00	4.75	-154'381.00	79.05	-198'785.00	5.53
427	Revenus des immeubles du patr. adm.	-349'681.00		-195'300.00		-154'381.00		-198'785.00	
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	-17'100.00	0.23			-17'100.00		-11'772.05	0.33
435	Ventes et prestations de services	-17'100.00				-17'100.00		-5'599.40	
436	Remboursements de tiers							-6'172.65	
439	Autres recettes								
45	Part et remb. de collectiv. publiques	-6'852'239.00	90.56	-3'754'700.00	91.29	-3'097'539.00	82.50	-3'227'768.49	89.83
451	Canton	-191'000.00		-87'000.00		-104'000.00		-94'851.05	
452	Communes et associations de communes	-6'661'239.00		-3'667'700.00		-2'993'539.00		-3'132'917.44	
46	Autres participations et subventions	-227'900.00	3.01	-133'000.00	3.23	-94'900.00	71.35	-124'893.50	3.48
465	Participations et subventions de tiers	-227'900.00		-133'000.00		-94'900.00		-124'893.50	
49	Imputations internes	-120'000.00	1.59	-30'000.00	0.73	-90'000.00	300.00	-30'000.00	0.83
490	Imputations internes	-120'000.00		-30'000.00		-90'000.00		-30'000.00	

Budget de fonctionnement par Direction - condensé

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023	%	Budget 2022	%	Ecart 2023-2022	% Comptes 2021
53	Enseignement spécialisé	-90'000.00	1.19			-90'000.00	
57	Camps scolaires, colonies	-127'400.00	1.68	-48'000.00	1.17	-79'400.00	-16'359.00

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Fonctionnement		7'566'920.00	7'566'920.00	4'113'000.00	4'113'000.00	3'593'219.04	3'593'219.04
10	Autorités		49'800.00					
1010	CONSEIL INTERCOMMUNAL	JETONS DE PRÉSENCE B2022 à CHF 5'500.-; augmentation afin de tenir compte des commissions.	14'000.00	9'000.00				
3003.000	HONORAIRES - SECRÉTARIAT B2022 : CHF 4'000.-.		4'000.00					
3185.010	FRAIS DIVERS		1'000.00					
1020	CODIR	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES B2022 : CHF 5'000.-.	28'000.00	5'000.00				
3185.000	HONORAIRES - SECRÉTARIAT Assistant administrative pour les trois communes; nouveau poste à 60 % au B2023 (20% pour les tâches scolaires secondaires [7.11], probablement 20% pour le primaire [1-6] et 20% pour la gestion administrative du Codir). En conséquence, ce poste englobe ceux prévus au B2022 de CHF 8'000.- (secrétaire Codir) et de CHF 34'000.- (secrétaire mixte Canton-Communes).		22'000.00					
3185.010	FRAIS DIVERS		1'000.00					
1030	CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT	JETONS DE PRÉSENCE Estimation : 16 membres, 6 séances, CHF 50.- /jeton.	7'800.00	4'800.00				
3003.000	HONORAIRES - SECRÉTARIAT B2022: 1'500.-		2'000.00					
3185.010	FRAIS DIVERS		1'000.00					
20	Comptabilité générale		398'200.00	6'661'239.00				
2000	FINANCES	INTERETS ET FRAIS BANCAIRES B2022 : CHF 500.-	398'200.00	6'661'239.00				
3183.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES B2022 : CHF 5'500.-; audit externe. Augmentation car plus de comptes analysés.		500.00					
3185.000	HONORAIRES JOUXTENS-MEZERY - RH 0,8 % de la masse salariale payée.		8'000.00					
3185.020	HONORAIRES PRILLY - FINANCES-RH, IT Finances, 0,45 % des charges totales de CHF 7,5 millions RH, 0,8 % des charges salariales de CHF 1,858 millions.		700.00					
3185.021	HONORAIRES ROMANEL - RH		53'000.00					
3185.022			1'000.00					

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023			Budget 2022			Comptes 2021		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
32223.000	RH, 0.8 % des charges salariales de CHF 11'8500.- INTERETS SUR DETTES A LONG TERME <i>Renouvellement de deux prêts échéant en 2023, besoin de financement de 12 millions (transferts des bâtiments primaires et nouveaux invest.). Taux moyen du portefeuille attendu à 2 % au 1.1.2024.</i>	335'000.00								
4522.004	PARTICIPATION DE JOUXTENS-MEZERY			579'513.60						
4522.005	PARTICIPATION DE PRILLY			4'698'041.30						
4522.006	PARTICIPATION DE ROMANEL			1'383'684.10						
50	Administration	138'000.00		234'400.00		224'946.64		6'400.45		
5000	ADMINISTRATION DES ECOLES PRIMAIRES	65'800.00								
3111.000	ACHATS MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL <i>B2022: 7'000.- pour Prilly uniquement</i>	3'000.00								
3185.010	HONORAIRES - SECRETAIRAT <i>B2022 à CHF 33'100.-; départ à la retraite de Mme Hostettler, conseillère école-familles; transfert du poste prévu sur 2 mois.</i> <i>Nouvelle charge de CHF 22'000.--, voir commentaires sous 3185.010-1020.</i>	62'800.00								
5010	ADMINISTRATION DES ECOLES SECONDAIRES	122'200.00		234'400.00		224'946.64		6'400.45		
3003.000	JETONS DE PRESENCE			5'000.00		6'010.00				
3003.001	JETONS DE PRESENCE CONSEIL ETABLISSEMENT			1'500.00		950.00				
3011.000	TRAITEMENTS			53'900.00		52'377.95				
3012.000	PERSONNEL OCCASIONNEL			18'500.00		26'530.25				
3030.000	COTISATIONS AVS-AF-AC			4'600.00		5'407.90				
3040.000	COTISATIONS CIP			7'300.00		8'789.95				
3050.000	ASSURANCE ACCIDENTS					449.70				
3060.000	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS					2'164.50				
3101.000	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU					1'105.60				
3102.000	ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION					644.00				
3111.000	ACHATS MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL					899.19				
3181.000	<i>Corrigé en fonction des dépenses des dernières années.</i>									
3182.000	FRAIS DE PORT			1'000.00		224.50				
3183.000	TELEPHONE			9'700.00		3'980.25				
3185.000	INTERETS ET FRAIS BANCAIRES					66.35				
3185.010	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES					4'900.35				
	HONORAIRES - SECRETAIRAT									
	<i>B2022 à 72'500.-; Haussse de 11.1 % dont 2 % (200 points) pour la masse salariale. Départ à la retraite de Mme Hostettler, conseillère école-familles; transfert du poste prévu sur 2 mois.</i>									
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES			103'000.00		6'000.00		6'561.05		

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3189.001	FRAIS DE GESTION VILLE DE PRILLY				74'500.00		70'400.00	
3512.000	PARTICIPATION AU SALAIRE DU SECRETAIRAT <i>Disparaît car convention dénoncée, voir commentaire sous 3185.10-1020</i>				34'000.00		33'485.10	
4361.000	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS						227.80	
4399.000	RECETTES EXCEPTIONNELLES						6'172.65	
51	Enseignement primaire				2'743'120.00		233'001.00	
5100	CLASSES PRIMAIRES				374'550.00		28'600.00	
3102.001	ACHAT POUR BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE B2022: 10'00.-				10'100.00			
3102.005	ACHATS FOURNITURES SCOLAIRES ACM-ACT, divers matériel				17'800.00			
3112.000	ACHATS MOBILIER SCOLAIRE <i>Budget ajusté pour être équivalent au mobilier de deux salles de classe (56 en tout).</i> B2022: 22'500.-				30'000.00			
3116.000	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE) B2022: 13'000.-				13'000.00			
3152.000	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE) B2022: 3'700.-				3'000.00			
3160.000	LOCATIONS DIVERSES, PISCINE, PATINOIRE <i>Entrées aux piscines Fleur-de-Lys, Fontadel et Vermand et part aux charges bibliothèque Papyrus à Romanel.</i>				59'350.00			
3170.000	MANIFESTATIONS SCOLAIRES B2022 : 48'000.-				48'200.00			
3170.002	RECEPTIONS B2022: 3'000.-				3'000.00			
3185.003	HONORAIRES DIVERS <i>B2022 cumulé : 18'000.- Honoraires suivi culturel et artistique : arts visuel/s, musique et théâtre</i>				18'000.00			
3186.002	ASSURANCES DES ELEVES B2022: 12'600.-				12'600.00			
3188.000	FRAIS DE TRANSPORT <i>Trajets : Jolimont-Jouxten, Jouxten-Jolimont ACM. B2022: 88'000.-</i>				88'000.00			
3522.000	FINANCES D'ECOLAGE B2022: 15'000.-				15'000.00			
3662.001	SUBSIDES DIVERS (caisses de classe) <i>Sorties, course d'école et petit matériel.</i>				56'500.00			
4652.002	FINANCES DECOLAGE <i>Elèves de Lausanne scolarisé à Romanel</i>				25'000.00			
4902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES B2022: 3'600.-				3'600.00			

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5120	BATIMENTS PRIMAIRESS PRILLY (1 à 6p)							
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL							
	B 2022 : 5'000.- Matériel pour projet ANF 93'300.-	Matiériel de sécurité suite nouvelle						
	OTConst 5'000.-							
31121.000	EAU							
	B 2022 : 15'500.-							
3123.000	ELECTRICITE							
	B 2022 : 34'600.- adaptation du budget selon la diminution de consommation d'électricité du collège centre.							
3124.000	CHAUFFAGE							
	B 2022 : 62'100.- Forte augmentation des tarifs du mazout, gaz et CAD.							
3133.000	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN							
	B 2022 : 23'500.- Augmentation généralisée des prix d'achat des produits							
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS							
	Cout des travaux pour projet ANF							
3141.000	ENTRETIEN COLLEGE-CENTRE							
	B 2022 : 23'500.- La campagne de réfections intérieures est lancée et urgente d'être menée par étapes chaque année. (Peinture, installations sanitaires, parquets, éclairages de secours, etc.)							
3141.008	ENTRETIEN MONT-GOULIN							
	B 2022 : 26'500.-							
3141.010	ENTRETIEN EN PLANTINEL							
	B 2022 : 9'500.- Des travaux d'entretien courants doivent être initiés.							
3141.012	ENTRETIEN JOLIMONT							
	B 2022 : 24'700.-							
3141.015	ENTRETIEN BEL'ORNE							
	B 2022 : 8'100.- Projet de mareilles et demande du scolaire de bénéficier d'une sonnerie officielle.							
3141.017	ENTRETIEN SOUS-MONT							
	B 2022 : 12'800.-							
3141.027	ENTRETIEN CORMINJOZ							
	B 2022 : 9'200.-							
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL							
	B 2022 : 2'000.-							
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS							
	B 2022 : 0. Il s'agit des entrées aux piscines Fleur-de-Lys et Fontade!, payées par l'Asigos..							
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES							
	B 2022 : 2'000.- Des analyses d'eau sont prévues sur l'ensemble des sites. Le budget d'honoraires est prévisionnel en cas de besoin d'études lors de constats de problèmes dans les bâtiments. Il n'y sera fait recours qu'en cas d'absolue nécessité.							
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE							
	Ajustement de la ventilation du personnel entre les sections 5'120 et 5'210 suite à des rotations du personnel. Globalement, ces deux sections affichent une hausse de 2,4%, dont 200 points découlant d'une adaptation de la grille salariale de Prilly. B2022 : 559'400.-							
	677'300.00							

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023 Charges	Budget 2022 Revenus	Budget 2022 Charges	Comptes 2021 Charges
					Revenus
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS <i>Honoraires calculés au prorata des charges 2021.</i>	102'000.00			
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES	23'000.00			
	B2022 : 23'000.-				
3189.000	FRAIS DIVERS.	4'000.00			
	B2022 : zéro Il y a lieu de prévoir un compte de frais qui sera utilisé en cas de nécessité.				
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS <i>En vue d'un transfert des bâtiments de la Ville de Prilly en 2023; amortissements repris sans changement. B2022 : 136'000 (ajout de ceux hors section 5120)</i>	163'000.00			
4271.005	LOCATIONS COLLEGE-CENTRE <i>B2022 : 15'200.-</i>	15'200.00			
4271.009	LOCATIONS MONT-GOULIN <i>B2022 : 0. Location payée par la Ville de Prilly pour l'APEMS.</i>	22'600.00			
4271.011	LOCATIONS EN PLANTINEI <i>B2022 : 1'800.-</i>	1'800.00			
4271.013	LOCATIONS JOLIMONT <i>B2022 : 5'000.- Location payée par la Ville de Prilly pour les APEMS Jolimont et Corminboz.</i>	56'100.00			
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE <i>Bâtiment de Jolimont, 63'000 kWh * 8.29 ct (TTC).</i>	5'200.00			
4904.000	IMPUTATIONS DE LOYERS <i>Contre-partie des sections 5310 et 5330 classes de langage et d'intégration.</i>	86'400.00			
5160	BATIMENTS PRIMAIRE JOUXTENS	208'200.00	2'000.00		
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL <i>Equipement ANF (affichage numérique frontal) pour deux classes en 2023.</i>	15'000.00			
3123.000	ELECTRICITE	5'000.00			
3124.000	CHAUFFAGE	16'000.00			
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS <i>B 2022 : 23'700.-; Equipement ANF (affichage numérique frontal) pour deux classes en 2023.</i>	31'300.00			
3152.000	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE) <i>Canapé forestier.</i>	500.00			
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS <i>Location d'une salle de gym propriété de Jouxten-Mézery pour six classes; utilisation du budget standard d'une autre Association intercommunale soit CHF 2'500.- par classe par année.</i>	15'000.00			
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE <i>Un taux d'activité de 48 % a été pris en considération pour la partie école. Nettoyages dété en plus.</i>	54'400.00			
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS <i>Honoraires calculés au prorata des charges 2021.</i>	13'000.00			
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS <i>En vue d'un transfert des bâtiments de la Commune de Jouxten-Mézery; amortissement calculé selon une valeur comptable du bâtiment à préciser.</i>	58'000.00			

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023	Charges	Revenus	Budget 2022	Charges	Revenus	Budget 2021	Charges	Revenus
33116.000	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE)	25'000.00		25'000.00	25'000.00		25'861.77			
33154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	25'000.00		25'000.00	25'000.00		35'045.20			
33160.000	LOCATIONS DIVERSES, PISCINE, PATINOIRE	8'000.00		8'000.00	8'000.00		4'814.00			
33170.000	MANIFESTATIONS SCOLAIRES	49'000.00		49'000.00	49'000.00		39'683.80			
33170.001	MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES (COURSES, VOYAGES)	76'800.00		76'800.00	76'800.00		54'382.60			
33170.002	RECEPTIONS	6'000.00								
	Promotions scolaires, réunions de parents, divers.									
33171.000	ECHANGES LINGUISTIQUES ET CULTURELS	10'000.00		15'000.00	15'000.00		6'538.20			
	Corrigé en fonction des projets en cours.									
33185.003	HONORAIRES DIVERS	5'000.00		5'000.00	5'000.00		274.65			
33185.010	HONORAIRES - SECRETAIRAT	12'350.00								
	Personnel occasionnel concerné : bibliothécaire lors de la pause de midi, moniteurs sportifs, personnel pour l'Economat.									
33186.002	ASSURANCES DES ELEVES	6'600.00		6'600.00	125'000.00		115'139.90			
33188.000	FRAIS DE TRANSPORT	135'000.00								
	Augmentation des tarifs (carburants).									
33199.000	FRAIS DIVERS	58'000.00		1'000.00	58'000.00		68'007.85			
35522.000	FINANCES DECOLAGE			1'000.00						
44512.000	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES	12'000.00		58'000.00	17'000.00		9'156.05			
	Estimation prudente liée à l'incertitude de la réalisation des manifestations.									
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON	48'000.00		48'000.00	30'000.00		51'288.00			
	Ajustement selon les années précédentes.									
4519.000	PARTICIPATION DU CANTON (ETACOM)									
4522.004	PARTICIPATION DE JOUXTENS-MEZERY									
4522.005	PARTICIPATION DE PRILLY									
4522.006	PARTICIPATION DE ROMANEL									
4652.002	FINANCES DECOLAGE	115'000.00								
	Elèves fréquentant l'EPS Prilly en provenance des autres communes que l'AS/GOS. En grande partie au RAC ¹ .									
4652.004	PARTICIPATION DES PARENTS	1'500.00		1'500.00			1'683.00			
	Participation lorsque le repas de midi est prévu dans le prix de la manifestation.									
5210	BATIMENTS SECONDAIRES	2'632'500.00	278'780.00	2'982'300.00	225'300.00	2'982'300.00	2'755'399.63	234'156.60	234'156.60	234'156.60
33011.000	TRAITEMENTS									
33012.000	PERSONNEL OCCASIONNEL									
33030.000	COTISATIONS AVS-AF-AC									
33040.000	COTISATIONS CIP									
33050.000	ASSURANCE ACCIDENTS									
33114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL	16'100.00								
	Les mises à jour en janvier 2022 des normes de sécurité des travailleurs (OTCont) notamment pour le travail sur échelles et nacelles nous imposent de mettre à jour nos dispositifs pour la sécurité des travailleurs.									
33121.100	EAU - GRAND-PRE	6'100.00		6'300.00	6'300.00					
33121.200	EAU - UNION	12'000.00		12'300.00	12'300.00					

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3123.100	ELECTRICITE - GRAND-PRE	15'000.00	14'500.00	17'905.53	17'905.53		
3123.200	ELECTRICITE - UNION	40'000.00	32'200.00	35'051.05	35'051.05		
	Adaptation à la hausse du tarif de l'électricité en marché libre.						
3124.100	CHAUFFAGE - GRAND-PRE	59'000.00	50'000.00	64'414.48	64'414.48		
	Forfe augmentation prévue du tarif CAD.						
3124.200	CHAUFFAGE - UNION	91'500.00	71'000.00	103'031.71	103'031.71		
	Forfe augmentation prévue du tarif CAD.						
3133.000	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN	41'300.00					
	Ce compte remplace les comptes 3133.100 et 3133.200, sections 5210, par simplification.						
3133.100	PRODUITS D'ENTRETIEN - GRAND-PRE			15'800.00	15'800.00	19'210.35	19'210.35
3133.200	PRODUITS D'ENTRETIEN - UNION			23'200.00	23'200.00	25'850.86	25'850.86
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS			3'000.00			
3141.100	ENTRETIEN DES BATIMENTS - GRAND-PRE			40'600.00			
3141.200	ENTRETIEN DES BATIMENTS - UNION			90'600.00			
	Campagne pour l'entretien préventif et correctif des stores à lancer et remplacement de vitrages ayant perdus leur capacité isolante de la passerelle						
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL			3'900.00			
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS			55'000.00			
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES			38'600.00			
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE			34'000.00			
	Ajustement de la ventilation du personnel entre les sections 5120 et 5210 suite à des rotations du personnel. Globalement, ces deux sections affichent une hausse de 2,4 %, dont 200 points découlant d'une adaptation de la grille salariale de Prilly. Pour B. 2022 voir comptes .301.1.000 à .3050.000						
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS	44'000.00					
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES	66'000.00					
	Honoraires calculés au prorata des charges 2021.						
3189.000	FRAIS DIVERS			66'000.00	66'000.00	59'032.60	59'032.60
3223.000	INTERETS SUR DETTES A LONG TERME			4'000.00			
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS				4'000.00		
	Diminution due à l'amortissement final du 2004.07.5210 Fontadel B, Transformations.				108'700.00		
4271.000	LOCATIONS DIVERSES				1'136'000.00		
	Un montant de CHF 19'300.00 est ajouté pour la location des locaux à l'office régional de placement et remplace l'imputation interne précédemment inscrite dans le compte 3904.000.5400.					195'300.00	195'300.00
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE					9'900.00	9'900.00
	Bâtiments : Grand-Pré 20'000 kWh * 0.0829 et Union 100'000 kWh * 0.0829.						
4362.000	REMBOURSEMENT DE FRAIS						
4363.000	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES						
4904.000	IMPUTATIONS DE LOYERS						
53	Enseignement spécialisé	130'050.00	90'000.00	37'600.00	37'514.40		

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5300	SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE	37'600.00		37'600.00		37'514.40	
3112.001	ACHATS MOBILIER ET MACHINES	1'000.00		1'000.00		914.40	
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS	6'600.00		6'600.00		6'600.00	
3904.000	LOYERS IMPUTÉS	30'000.00		30'000.00		30'000.00	
5310	CLASSES DE LANGAGE	30'000.00		30'000.00			
3902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES	1'800.00		1'800.00			
3904.000	LOYERS IMPUTÉS	28'200.00		28'200.00			
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON			30'000.00			
5330	CLASSES D'INTEGRATION	60'000.00		60'000.00			
3902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES	1'800.00		1'800.00			
	Budget 2022 PRI : 7'800.-						
3904.000	LOYERS IMPUTÉS	58'200.00		58'200.00			
	Budget 2022 PRI : 58'200.-						
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON			60'000.00			
	Budget 2022 PRI : 60'000.-						
5340	CRENOL	2'450.00		2'450.00			
3522.001	PARTICIP. AUX CHARGES INTERCOMMUNALES	2'450.00		2'450.00			
	Budget 2022 : 2'450.-						
54	Office régional d'orientation professionnelle	16'300.00					
5400	OFFICE REGIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	16'300.00					
3189.000	FRAIS DIVERS	500.00		500.00			
3522.001	PARTICIP. AUX CHARGES INTERCOMMUNALES	15'800.00		15'800.00			
	Budget 2022 : 15'800.-						
56	Service medical et dentaire	73'800.00					
5600	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	73'800.00					
3101.000	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	100.00		100.00			
	Budget 2022 PRI : 100.-						
3116.000	ACHATS MACHINES ET MATÉRIEL (y.c. SPECIALISE)	6'700.00		6'700.00			
	Budget 2022 PRI : 2'500.-. Achat de matériel pour le contrôle dentaire à Romanel et Jouxterns.						
3132.000	ACHAT DE FOURNITURES POUR SOINS	2'800.00		2'800.00			
	Budget 2022 PRI : 2'800.-						
3185.040	HONORAIRES PERSONNEL MEDICAL	64'200.00		64'200.00			

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
		Charges	Revenus	Charges
<i>En 2023, un médecin sera en charge d'examiner les élèves primaires et un autre les secondaires, pour les trois communes ; Budget 2022 64'200.- Pour les dentistes, la prophylaxie reste en mains du Dr Rui et les visites de bouches par le Cabinet sourions, sans changement.</i>				
57	Camps scolaires, colonies	874'400.00	127'400.00	414'000.00
5720	CAMPS - ECOLE A LA MONTAGNE - PRIMAIRE	443'200.00	39'400.00	16'359.00
3172.010	CAMPS A PLAN-SEPEY 480 élèves budgetés à CHF 600.- brut, camps d'été. Participation des parents au 4652.004 de cette section.	288'000.00		
3172.020	AUTRES CAMPS <i>L'Asigoz participe à hauteur de CHF 520.- et CHF 640.- (net) par semaine et par élève aux frais des autres camps d'été, respectivement d'hiver (160 et 80 élèves budgetés). Charge aux communes de facturer la participation des parents de CHF 80.- par élève. Historiquement, les élèves de Romanel et Jouxteins-M. avaient un accès limité aux camps de Plan-Sépey en raison des capacités d'accueil.</i>	155'200.00		
4512.000	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES PARTICIPATION DES PARENTS Voir 3172.010-5720.	1'000.00 38'400.00	48'000.00	169'967.50
5730	CAMPS - ECOLE A LA MONTAGNE - SECONDAIRE	431'200.00	88'000.00	169'967.50
3131.000	ACHATS PRODUITS ALIMENTAIRES Voir commentaire au compte 3172.020-5730 Autres camps.	10'000.00		7'437.00
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS Voir commentaire au compte 3172.020-5730 Autres camps.	6'300.00		
3172.010	CAMPS A PLAN-SEPEY 160 élèves budgetés à CHF 600.- brut, camps d'été et 440 élèves à CHF 720.- brut, camps d'hiver. Participation des parents au 4652.004 de cette section.	412'800.00	389'600.00	147'580.00
3172.020	AUTRES CAMPS <i>Toutes les charges sont regroupées sous ce compte dans un but de lisibilité. Pour 2023, il s'agit de camps de ski de fond pour 4 classes dans le haut Valais. Au cycle secondaire, les autres camps restent l'exception, la majorité étant organisée à Plan-Sépey.</i>	18'300.00		
3188.001	TRANSPORTS, REMONTEES MECANIQUES Voir commentaire au compte 3172.020-5730 Autres camps.	2'000.00		14'950.50
3190.000	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	100.00		
3662.000	ANIMATION Ces charges sont désormais incluses dans le forfait payé par élève pour les camps à Plan-Sépey.	6'000.00		
4512.000	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES	40'000.00		40'000.00
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON	48'000.00		48'000.00
4652.004	PARTICIPATION DES PARENTS 600 élèves à CHF 80.-	8'000.00		8'000.00

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		Fonctionnement	7'566'920.00	7'566'920.00	4'113'000.00	4'113'000.00	3'593'219.04	3'593'219.04
10		Autorités	49'800.00					
1010	3'003.000	CONSEIL INTERCOMMUNAL JETONS DE PRÉSENCE <i>B2022 à CHF 5'500.-; augmentation afin de tenir compte des commissions.</i>	14'000.00	9'000.00				
3185.010	3'189.000	HONORAIRES - SECRÉTARIAT <i>B2022 : CHF 4'000.-.</i>	4'000.00					
		FRAIS DIVERS	1'000.00					
1020	3'185.000	CODIR HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES <i>B2022 : CHF 5'000.-.</i>	28'000.00	5'000.00				
3185.010	3'189.000	HONORAIRES - SECRÉTARIAT Assistante administrative pour les trois communes; nouveau poste à 60 % au B2023 (20% pour les tâches scolaires secondaires (7-11), probablement 20% pour le primaire (1-6) et 20% pour la gestion administrative du Codir). En conséquence, ce poste englobe ceux prévus au B2022 de CHF 8'000.- (secrétaire Codir) et de CHF 34'000.- (secrétaire mixte Canton-Communes).	22'000.00					
		FRAIS DIVERS	1'000.00					
1030	3'003.000	CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT JETONS DE PRÉSENCE <i>Estimation : 16 membres, 6 séances, CHF 50.- /le jeton.</i>	7'800.00	4'800.00				
3185.010	3'189.000	HONORAIRES - SECRÉTARIAT <i>B2022: 1'500.-.</i>	2'000.00					
		FRAIS DIVERS	1'000.00					
20		Comptabilité générale	398'200.00	6'661'239.00				
2000	3'183.000	FINANCES INTÉRETS ET FRAIS BANCAIRES <i>B2022 : CHF 500.-.</i>	398'200.00	6'661'239.00				
3185.000	3'185.020	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES <i>B2022 : CHF 5'500.-; audit externe. Augmentation car plus de comptes analysés.</i>	8'000.00					
3185.021	3'185.022	HONORAIRES JOUXTENS-MEZERY - RH 0,8 % de la masse salariale payée. HONORAIRES PRILLY - FINANCES-RH, IT Finances, 0,45 % des charges totales de CHF 7,5 millions RH, 0,8 % des charges salariales de CHF 1,858 millions. HONORAIRES ROMANEL - RH	700.00					
			53'000.00					
			1'000.00					

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32223.000	RH, 0,8 % des charges salariales de CHF 118'500.-. INTERETS SUR DETTES A LONG TERME Renouvellement de deux prêts échéant en 2023, besoin de financement de 12 millions (transferts des bâtiments primaires et nouveaux invest.). Taux moyen du portefeuille attendu à 2 % au 1.1.2024.	335'000.00					
4522.004	PARTICIPATION DE JOUXTENS-MEZERY			579'513.60			
4522.005	PARTICIPATION DE PRILLY			4'698'041.30			
4522.006	PARTICIPATION DE ROMANEL			1'383'684.10			
50	Administration	188'000.00		234'400.00		224'946.64	6'400.45
5000	ADMINISTRATION DES ECOLES PRIMAIRES	65'800.00					
3111.000	ACHATS MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL B2022 : 1'000.- pour Prilly uniquement	3'000.00					
3185.010	HONORAIRES - SECRETAIRAT B2022 à CHF 33'100.- ; départ à la retraite de Mme Hostettler, conseillère école-familles; transfert du poste prévu sur 2 mois. Nouvelle charge de CHF 22'000.-, voir commentaires sous 3185.010-1020.	62'800.00					
5010	ADMINISTRATION DES ECOLES SECONDAIRES	122'200.00		234'400.00		224'946.64	6'400.45
3003.000	JETONS DE PRESENCE			5'000.00		6'010.00	
3003.001	JETONS DE PRESENCE CONSEIL ETABLISSEMENT			1'500.00		950.00	
3011.000	TRAITEMENTS			53'900.00		52'377.95	
3012.000	PERSONNEL OCCASIONNEL			18'500.00		26'530.25	
3030.000	COTISATIONS AVS-AF-AC			4'600.00		5'407.90	
3040.000	COTISATIONS CIP			7'300.00		8'789.95	
3050.000	ASSURANCE ACCIDENTS					449.70	
3060.000	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS					2'164.50	
3101.000	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU					1'105.60	
3102.000	ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION					644.00	
3111.000	ACHATS MOBILIER, MACHINES ET MATERIEL					899.19	
3181.000	Corrigé en fonction des dépenses des dernières années. FRAIS DE PORT					224.50	
3182.000	TELEPHONE					3'980.25	
3183.000	INTERETS ET FRAIS BANCAIRES					66.35	
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES					4'900.35	
3185.010	HONORAIRES SECRETAIRAT B2022 à 72'500.- ; Haussse de 11.1 % dont 2 % (200 points) pour la masse salariale. Départ à la retraite de Mme Hostettler, conseillère école-familles; transfert du poste prévu sur 2 mois. Nouvelle charge de CHF 22'000.-, voir commentaires sous 3185.10-1020.	103'000.00				6'000.00	
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES						6'561.05

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3189.001	FRAIS DE GESTION VILLE DE PRILLY				74'500.00		70'400.00	
3512.000	PARTICIPATION AU SALAIRE DU SECRETAIRAT <i>Disparaît car convention dénoncée, voir commentaire sous 3185.10-1020</i>				34'000.00		33'485.10	
4361.000	REMBOURSEMENTS DE TRAITEMENTS						227.80	
4399.000	RECETTES EXCEPTIONNELLES						6'172.65	
51	Enseignement primaire				2'743'120.00		233'001.00	
5100	CLASSES PRIMAIRES				374'550.00		28'600.00	
3102.001	ACHAT POUR BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE <i>B2022: 10'100.-</i>				10'100.00			
3102.005	ACHATS FOURNITURES SCOLAIRES <i>ACM/ACT divers matériel</i>				17'800.00			
3112.000	ACHATS MOBILIER SCOLAIRE <i>Budget ajusté pour être équivalent au mobilier de deux salles de classe (56 en tout).</i> <i>B2022: 22'500.-</i>				30'000.00			
3116.000	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE) <i>B2022: 13'000.-</i>				13'000.00			
3152.000	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE) <i>B2022: 3'000.-</i>				3'000.00			
3160.000	LOCATIONS DIVERSES, PISCINE, PATINOIRE <i>Entrées aux piscines Fleur-de-Lys, Fontadet et Vernand et part aux charges bibliothèque Papyrus à Romanej.</i>				59'350.00			
3170.000	MANIFESTATIONS SCOLAIRES <i>B2022: 48'000.-</i>				48'200.00			
3170.002	RECEPTIONS <i>B2022: 3'000.-</i>				3'000.00			
3185.003	HONORAIRES DIVERS <i>B2022 cumulé : 18'000.-. Honoraires suivi culturel et artistique : arts visuels, musique et théâtre</i>				18'000.00			
3186.002	ASSURANCES DES ELEVES <i>B2022: 12'600.-</i>				12'600.00			
3188.000	FRAIS DE TRANSPORT <i>Trajets : Jollimont-Jouxteins, Jouxteins-Jollimont ACM. B2022: 88'000.-</i>				88'000.00			
3522.000	FINANCES DÉCOLAGE <i>B2022: 15'000.-</i>				15'000.00			
3662.001	SUBSIDES DIVERS (caisses de classe) <i>Sorties, course d'école et petit matériel.</i>				56'500.00			
4652.002	FINANCES DÉCOLAGE <i>Elèves de Lausanne scolarisé à Romanej/</i>				25'000.00			
4902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES <i>B2022: 3'600.-</i>				3'600.00			

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5120	BATIMENTS PRIMAIRESS FRULLY (1 à 6p)		1'514'600.00	187'300.00				
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL B 2022 : 5'000.- Matériel pour projet ANF 933'300.-	Matiériel de sécurité suite nouvelle OTConst 5'000.-	10'470.00					
3121.000	EAU B 2022 : 15'500.-		13'500.00					
3123.000	ELECTRICITE B 2022 : 34'600.- adaptation du budget selon la diminution de consommation d'électricité du collège centre.		30'600.00					
3124.000	CHAUFFAGE B 2022 : 62'100.- Forte augmentation des tarifs du mazout, gaz et CAD.		70'400.00					
3133.000	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN B 2022 : 23'500.- Augmentation généralisée des prix d'achat des produits		26'600.00					
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS Coût des travaux pour projet ANF		46'000.00					
3141.000	ENTRETIEN COLLEGE-CENTRE B 2022 : 23'500.- La campagne de réfections intérieures est lancée et urgente d'être menée par étapes chaque année. (Peinture, installations sanitaires, parquets, éclairages de secours, etc.)		119'600.00					
3141.008	ENTRETIEN MONT-GOULIN B 2022 : 26'500.-		15'300.00					
3141.010	ENTRETIEN EN PLANTINEL B 2022 : 9'500.- Des travaux d'entretien courants doivent être initiés.		14'600.00					
3141.012	ENTRETIEN JOLIMONT B 2022 : 24'700.-		19'400.00					
3141.015	ENTRETIEN BEL'ORNE B 2022 : 8'100.- Projet de mareilles et demande du scolaire de bénéficier d'une sonnerie officielle.		15'000.00					
3141.017	ENTRETIEN SOUS-MONT B 2022 : 12'800.-		7'700.00					
3141.027	ENTRETIEN CORMINJOZ B 2022 : 9'200.-		11'600.00					
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL B 2022 : 2'000.-		3'400.00					
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS B 2022 : 0. Il s'agit des entrées aux piscines Fleur-de-Lys et Fontade!, payées par l'Asigos..		31'400.00					
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES B 2022 : 2'000.- Des analyses d'eau sont prévues sur l'ensemble des sites. Le budget d'honoraires est prévisionnel en cas de besoin d'études lors de constats de problèmes dans les bâtiments. Il n'y sera fait recours qu'en cas d'absolue nécessité.		15'500.00					
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE Ajustement de la ventilation du personnel entre les sections 5120 et 5210 suite à des rotations du personnel. Globalement, ces deux sections affichent une hausse de 2,4 %, dont 200 points découlant d'une adaptation de la grille salariale de Prilly. B2022 : 559'400.-		677'300.00					

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE				2'000.00			
5180	BATIMENTS PRIMAIRE ROMANEL		645'770.00	15'101.00				
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL		30'000.00					
	<i>B2022 : zéro; Équipement ANF (affichage numérique frontal) pour quatre classes en 2023.</i>		12'160.00					
3121.000	EAU				13'900.00			
	<i>B2022 : 12'160.-</i>							
3123.000	ELECTRICITE				24'550.00			
	<i>B2022 : 13'900.-</i>							
3124.000	CHAUFFAGE							
	<i>B2022 : 24'550.-</i>							
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS				63'200.00			
	<i>B2022 : 48'000.-; Équipement ANF (affichage numérique frontal) pour quatre classes en 2023.</i>							
3152.000	ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES, MATERIEL (y.c. SPECIALISE)		4'350.00					
	<i>Cout d'un canapé forestier à Romanel.</i>							
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS				40'100.00			
	<i>Le Rosset, bâtiment mixte, calcul du prix de location sur la base des charges effectives du bâtiment réparties selon les m2 (201 m2 vs 361 m2 pour tout le bâtiment).</i>							
3182.000	TELEPHONE				1'080.00			
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES				800.00			
	<i>B2022 : 1'080.-</i>							
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE				118'500.00			
	<i>Un taux d'activité de 82 % a été pris en considération pour la partie école.</i>							
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS				27'000.00			
	<i>Honoraires calculés au prorata des charges 2021.</i>							
3186.000	PRIMES D'ASSURANCES				10'130.00			
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS				300'000.00			
	<i>En vue d'un transfert des bâtiments de la Commune de Romanel; la salle de spectacle a été exclue des éléments comptables; amortissement repartis à hauteur de 82 % des éléments comptables de la Commune.</i>							
4271.000	LOCATIONS DIVERSES				15'101.00			
52	Enseignement secondaire				3'093'250.00	455'280.00	3'427'000.00	4'065'000.00
	CLASSES SECONDAIRES							
3012.000	PERSONNEL OCCASIONNEL		460'750.00	176'500.00	444'700.00	3'839'700.00	405'390.87	3'336'302.99
3030.000	COTISATIONS AVS-AF-AC				5'500.00			
3050.000	ASSURANCE ACCIDENTS				500.00			
3060.000	INDEMNITES ET REMBOURSEMENT DE FRAIS							
3090.000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL							
3102.001	ACHAT POUR BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE							
3112.000	ACHATS MOBILIER SCOLAIRE							

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
		Charges	Revenus	Charges
				Revenus
3116.000	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE)	25'000.00	25'000.00	25'861.77
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	25'000.00	25'000.00	35'045.20
3160.000	LOCATIONS DIVERSES, PISCINE, PATINOIRE	8'000.00	8'000.00	4'814.00
3170.000	MANIFESTATIONS SCOLAIRES	49'000.00	49'000.00	39'683.80
3170.001	MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES (COURSES, VOYAGES)	76'800.00	76'800.00	54'382.60
3170.002	RECEPTIONS	6'000.00		
3171.000	Promotions scolaires, réunions de parents, divers. Corrigé en fonction des projets en cours.	10'000.00	15'000.00	6'5338.20
3185.003	ECHANGES LINGUISTIQUES ET CULTURELS			
3185.010	HONORAIRES DIVERS	5'000.00	5'000.00	274.65
	HONORAIRES - SECRETARIAT	12'350.00		
	Personnel occasionnel concerné : bibliothécaire lors de la pause de midi, moniteurs sportifs, personnel pour l'Economat.			
3186.002	ASSURANCES DES ELEVES	6'600.00	125'000.00	115'139.90
3188.000	FRAIS DE TRANSPORT	135'000.00		
	Augmentation des tarifs (carburants).			
3199.000	FRAIS DIVERS			
3522.000	FINANCES DECOLAGE	58'000.00	58'000.00	68'007.85
4512.000	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES Estimation prudente liée à l'incertitude de la réalisation des manifestations.	12'000.00	17'000.00	9'156.05
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON Ajustement selon les années précédentes.	48'000.00	30'000.00	51'288.00
4519.000	PARTICIPATION DU CANTON (ETACOM)			25'038.00
4522.004	PARTICIPATION DE JOUXTENS-MEZERY			243'883.00
4522.005	PARTICIPATION DE PRILLY			21271'024.90
4522.006	PARTICIPATION DE ROMANEL			618'009.54
4652.002	FINANCES D'ECOLAGE			116'220.50
	Elèves fréquentant l'EPS Prilly en provenance des autres communes que l'ASIGOS. En grande partie au RAC1.			
4652.004	PARTICIPATION DES PARENTS Participation lorsque le repas de midi est prévu dans le prix de la manifestation.	1'500.00	1'683.00	
5210	BATIMENTS SECONDAIRES	2'632'500.00	278'780.00	2'755'399.63
3011.000	TRAITEMENTS		2'982'300.00	2'341'56.60
3012.000	PERSONNEL OCCASIONNEL		834'500.00	808'643.90
3030.000	COTISATIONS AVS-AF-AC		30'000.00	22'583.25
3040.000	COTISATIONS CIP		81'800.00	78'153.40
3050.000	ASSURANCE ACCIDENTS		120'900.00	122'297.00
3114.000	ACHATS DE MACHINES ET MATERIEL	16'100.00	19'200.00	15'738.35
	Les mises à jour en janvier 2022 des normes de sécurité des travailleurs (OTConst) notamment pour le travail sur échelles et nacelles nous imposent de mettre à jour nos dispositifs pour la sécurité des travailleurs.		6500.00	17'415.95
3121.100	EAU - GRAND-PRE	6'100.00	6'300.00	6'215.30
3121.200	EAU - UNION	12'000.00	12'300.00	11'184.15

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

		Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3123.100	ELECTRICITE - GRAND-PRE	15'000.00		14'500.00		17'905.53	
3123.200	ELECTRICITE - UNION	40'000.00		32'200.00		35'051.05	
	Adaptation à la hausse du tarif de l'électricité en marché libre.						
3124.100	CHAUFFAGE - GRAND-PRE	59'000.00		50'000.00		64'414.48	
	Forte augmentation prévue du tarif CAD.						
3124.200	CHAUFFAGE - UNION	9'1500.00		71'000.00		103'031.71	
	Forte augmentation prévue du tarif CAD.						
3133.000	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN	41'300.00					
	Ce compte remplace les comptes 3133.100 et 3133.200, sections 5210, par simplification.						
3133.100	PRODUITS D'ENTRETIEN - GRAND-PRE			15'800.00		19'210.35	
3133.200	PRODUITS D'ENTRETIEN - UNION			23'200.00		25'850.86	
3141.000	ENTRETIEN DES BATIMENTS	3'000.00					
3141.100	ENTRETIEN DES BATIMENTS - GRAND-PRE	40'600.00		114'000.00		63'184.90	
3141.200	ENTRETIEN DES BATIMENTS - UNION	90'600.00		142'400.00		64'966.47	
	Campagne pour l'entretien préventif et correctif des stores à lancer et remplacement de vitrages ayant perdus leur capacité isolante de la passerelle						
3154.000	ENTRETIEN MACHINES ET MATERIEL	3'900.00		4'000.00		3'849.00	
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS	55'000.00		55'000.00		51'200.00	
3185.000	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	38'600.00		34'000.00		6'493.60	
3185.070	HONORAIRES INTENDANCE	975'800.00					
	Ajustement de la ventilation du personnel entre les sections 5120 et 5210 suite à des rotations du personnel. Globalement, ces deux sections affichent une hausse de 2,4 %, dont 200 points découlant d'une adaptation de la grille salariale de Prilly. Pour B. 2022 voir comptes 3011.000 à 3050.000						
3185.080	HONORAIRES GESTION TECHNIQUE BATIMENTS	44'000.00					
3186.000	Honoraires calculés au prorata des charges 2021.	66'000.00		66'000.00		59'032.60	
	PRIMES D'ASSURANCES						
3189.000	FRAIS DIVERS	4'000.00		4'000.00		5'952.85	
3223.000	INTERETS SUR DETTES A LONG TERME			108'700.00		115'022.93	
3312.000	AMORTISSEMENTS BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	1'030'000.00		1'136'000.00		1'038'000.00	
	Diminution due à l'amortissement final du 2004.07.5210 Fontadei B, transformations.						
4271.000	LOCATIONS DIVERSES	238'880.00		195'300.00		198'785.00	
	Un montant de CHF 19'300.00 est ajouté pour la location des locaux à l'office régional de placement et remplace l'imputation interne précédemment inscrite dans le compte 3904.000-5400.						
4351.000	VENTE D'ELECTRICITE	9'900.00					
	Bâtiments : Grand-Pré 20'000 kWh * 0.0829 et Union 100'000 kWh * 0.0829.						
4362.000	REMBOURSEMENT DE FRAIS					4'135.75	
4363.000	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES					1'235.85	
4904.000	IMPUTATIONS DE LOYERS					30'000.00	
	Enseignement spécialisé						
53		130'050.00	90'000.00	37'600.00		37'514.40	

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5300	SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE		37'600.00		37'600.00		37'514.40	
3112.001	ACHATS MOBILIER ET MACHINES		1'000.00		1'000.00		914.40	
3161.000	LOYERS ET LOCATIONS		6'600.00		6'600.00		6'600.00	
3904.000	LOYERS IMPUTÉES		30'000.00		30'000.00		30'000.00	
5310	CLASSES DE LANGAGE		30'000.00		30'000.00			
3902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES		1'800.00		1'800.00			
3904.000	LOYERS IMPUTÉES		28'200.00		28'200.00			
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON				30'000.00			
5330	CLASSES D'INTEGRATION		60'000.00		60'000.00			
3902.000	IMPUTATIONS DE BIENS ET SERVICES		1'800.00		1'800.00			
	Budget 2022 PRI : 1'800.-							
3904.000	LOYERS IMPUTÉES		58'200.00		58'200.00			
	Budget 2022 PRI : 58'200.-							
4512.001	PARTICIPATION DU CANTON				60'000.00			
	Budget 2022 PRI : 60'000.-							
5340	CRENOL		2'450.00					
3522.001	PARTICIP. AUX CHARGES INTERCOMMUNALES		2'450.00					
	Budget 2022 : 2'450.-							
54	Office régional d'orientation professionnelle		16'300.00					
5400	OFFICE REGIONAL D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE		16'300.00					
3189.000	FRAIS DIVERS		500.00					
	Budget 2022 PRI : 500.-							
3522.001	PARTICIP. AUX CHARGES INTERCOMMUNALES		15'800.00					
	Budget 2022 : 15'800.-							
56	Service medical et dentaire		73'800.00					
5600	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE		73'800.00					
3101.000	IMPRIMÉS ET FOURNITURES DE BUREAU		100.00					
	Budget 2022 PRI : 100.-							
3116.000	ACHATS MACHINES ET MATERIEL (y.c. SPECIALISE)		6'700.00					
	Budget 2022 PRI : 2'500.- Achat de matériel pour le contrôle dentaire à Romane et Jouxteens.							
3132.000	CHAT DE FOURNITURES POUR SOINS		2'800.00					
	Budget 2022 PRI : 2'800.-							
3185.040	HONORAIRES PERSONNEL MEDICAL		64'200.00					

Budget de fonctionnement par Direction - détail

1.1.2023 - 31.12.2023

			Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2021	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<i>En 2023, un médecin sera en charge d'examiner les élèves primaires et un autre les secondaires, pour les trois communes ; Budget 2022 64'200.- Pour les dentistes, la prophylaxie reste en mains du Dr Rui et les visites de bouches par le Cabinet sourirons, sans changement.</i>								
57		Camps scolaires, colonies	874'400.00	127'400.00	414'000.00	48'000.00	169'967.50	16'359.00
5720	3172.010	CAMPS - ECOLE A LA MONTAGNE - PRIMAIRE CAMP S A PLAN-SEPEY 480 élèves budgetés à CHF 600.- brut, camps d'hiver. Participation des parents au 4652.004 de cette section.	443'200.00 288'000.00	39'400.00				
3172.020		AUTRES CAMP S L'Asigos participe à hauteur de CHF 520.- et CHF 640.- (net) par semaine et par élève aux frais des autres camps d'hiver, respectivement d'hiver (160 et 80 élèves budgetés). Charge aux communes de facturer la participation des parents de CHF 80.- par élève. Historiquement, les élèves de Romanei et Jouxteins-M. avaient un accès limité aux camps de Plan-Sépey en raison des capacités d'accueil.	155'200.00					
4512.000	4652.004	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES PARTICIPATION DES PARENTS Voir 3172.010 -5720.		1'000.00 38'400.00		48'000.00	169'967.50	16'359.00
5730	3131.000	CAMPS - ECOLE A LA MONTAGNE - SECONDAIRE ACHATS PRODUITS ALIMENTAIRES Voir commentaire au compte 3172.020-5730 Autres camps.	431'200.00	88'000.00	414'000.00 10'000.00	48'000.00	169'967.50	7'437.00
3161.000		LOYERS ET LOCATIONS Voir commentaire au compte 3172.020-5730 Autres camps.			6'300.00			
3172.010		CAMP S A PLAN-SEPEY 160 élèves budgetés à CHF 600.- brut, camps d'hiver. Participation des parents au 4652.004 de cette section.	412'800.00		389'600.00		147'580.00	
3172.020		AUTRES CAMP S Toutes les charges sont regroupées sous ce compte dans un but de lisibilité. Pour 2023, il s'agit de camps de ski de fond pour 4 classes dans le haut Valais. Au cycle secondaire, les autres camps restent l'exception, la majorité étant organisée à Plan-Sépey.	18'300.00					
3188.001		TRANSPORTS, REMONTÉES MÉCANIQUES Voir commentaire au compte 3172.020-5730 Autres camps.			2'000.00		14'950.50	
3190.000	3662.000	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS ANIMATION Ces charges sont désormais incluses dans le forfait payé par élève pour les camps à Plan-Sépey.	100.00		100.00 6'000.00			
4512.000	4512.001	PART. DU CANTON MANIFESTATIONS EXTRASCOLAIRES PARTICIPATION DU CANTON PARTICIPATION DES PARENTS 600 élèves à CHF 80.-	40'000.00 48'000.00		40'000.00 8'000.00		9'369.00 6'990.00	

Participation des communes

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021
Excédent de charges à répartir	6 661 239.00	3 667 700.00	3 132 917.44
 Répartition selon le nombre d'habitants - 50 % des charges	 17 283	 3 330 619.50	 17 041
Jouxtrans-Mézery	1 460	281 357.70	1 411
Prilly	12 341	2 378 243.10	12 383
Romanèl-sur Lausanne	3 482	671 018.80	3 247
 Coefficient habitants	 192.71	 107.61	 91.92
 Répartition selon le nombre d'élèves - 50 % des charges	 1 832	 3 330 619.50	 794
Jouxtrans-Mézery	164	298 155.90	53
Prilly	1 276	2 319 798.30	577
Romanèl-sur Lausanne	392	712 665.30	164
 Coefficient élèves	 1 818.02	 2 309.63	 1 960.52
 Total réparti	 6 661 239.00	 3 667 700.00	 3 132 917.44
 Participation totale par commune	 100.0%	 6 661 239.00	 100.0%
Jouxtrans-Mézery	8.7%	579 513.60	7.5%
Prilly	70.5%	4 698 041.30	72.7%
Romanèl-sur Lausanne	20.8%	1 383 684.10	19.9%
 Participation totale par commune et par élève	 1 832	 3 636.05	 794
Jouxtrans-Mézery	164	3 533.62	53
Prilly	1 276	3 681.85	577
Romanèl-sur Lausanne	392	3 529.81	164

Participation des communes

Budget 2023 Budget 2022 Comptes 2021

Statistique nombre d'habitants 31.12.2020

Totaux	17 283	17 041	17 041
Jouxtrans-Mézery	1 460	1 411	1 411
Prilly	12 341	12 383	12 383
Romanet-sur Lausanne	3 482	3 247	3 247

Source : Statistiques Vaud

Statistique nombre d'élèves Etat 1.8.2022

Elèves 1ère à 6ème	1 032	1 000	1 004
Jouxtrans-Mézery	102	109	118
Prilly	708	693	684
Romanet-sur Lausanne	222	198	202
Elèves 7ème à 8ème	290	332	329
Jouxtrans-Mézery	26	20	30
Prilly	206	244	235
Romanet-sur Lausanne	58	68	64
Elèves 9ème à 11ème	510	462	470
Jouxtrans-Mézery	36	33	28
Prilly	362	333	343
Romanet-sur Lausanne	112	96	99

Etat 1.8.2020

Etat 1.8.2021

Tableau des investissements du patrimoine administratif

1.1.2022 - 31.12.2022

	Sr	Credits versés / à voter	Solde à amortir	Année fin invest.	Amortiss. 2023	Dépenses attendues par année				
		Etat : 6.5.22	Prév. 31.12.22		2023	2024	2025	2026	2027	Total
Totaux					-1 504 000.00	9 216 000	10 609 500	19 226 000	13 126 000	9 000 000
PRI Bâtiments secondaires					15 438 894.15					61 177 500
2021.01.5210 Grand-Pré, études et travaux urgents	0	522 000.00	11 135 183.60	10 175 183.60	-983 000.00					
2022.03.5210 Prilly, bât. Secondaires, entretien xxx	0	96 600.00	7 183.60	7 183.60		2 000 000	2 300 000	3 000 000	2 700 000	0
2003.02.5210 Grand-Pré, extension	1	5 970 000.00	1 420 000.00	1 221 000.00						
2003.03.5210 Fontadel C, restructuration	1	1 092 100.00	-605 987.60	.00						
2004.03.5210 Fontadel B, transformations	1	15 507 800.00	47 000.00	.00						
2004.04.5210 Fontadel A, extension	1	3 704 600.00	7 499 000.00	6 982 000.00						
2004.04.5210 Fontadel C, restructuration	1	1 063 900.00	1 818 987.60	1 027 000.00						
2006.02.5210 Aménag. locaux PPLS et OROSP	1	524 000.00	488 000.00							
2014.04.5210 Union, rénovation vestimentaires	1	354 000.00	185 000.00	172 000.00						
2017.04.5210 Union, renouv. chauffage	1	620 500.00	240 000.00	208 000.00						
GRAND-PRE, rénovations lourdes	N	10 000 000.00				2 000 000	2 300 000	3 000 000	2 700 000	
PRI Primaires, entrées 2023					988 587.25	1 243 176.55				
2018.10.5120 ETUDES & TX URGENTS C. MONT-GOUIN	0	197 845.00	115 449.60	95 149.60	2 022					
2019.05.5120 REFLECTION DES PARQUETS COLLEGE CENTRE	0	102 800.00	34 347.30	13 347.30						
2021.5120.01 PAVILLONS SOUS-MONT, PRE-ETUDE, A884	0	100 000.00	8 201.35	48 000.00						
2022.05.5120 BATIMENTS SCOLAIRES PRIMAIRESS, REMISE A NIVEAU	0	465 000.00	5 709.35	200 000.00	2 023					
2022.5120.02 COLLEGE MONT-GOUIN, ASSAINISSEMENTS, PRE-ETUDE, A23	0	100 000.00	60 500.00	60 000.00	2 024					
2022.5120.03 COLLEGE CENTRE, REFLECTION ENVÉLOPPE, PRE-ETUDE, A281	0	100 000.00	60 000.00	60 000.00	2 024					
2013.14.3510 TRANSFO AU DROIT BATIMENT UNION	1	88 000.00	45 000.00	40 000.00						
2013.14.5120 MONT-GOUIN, REMPLCHAUDIERE	1	185 000.00	100 000.00	91 000.00						
2014.06.3510 PARCS PHOTOVOLTAÏQUES UNIONGD-PRE	1	760 000.00	92 000.00	75 000.00						
2018.01.5120 FAUX-PLAFONDS C. CENTRE & JOLIMONT	1	792 000.00	341 000.00	278 000.00						
2018.12.5120 CORMINJOZ, PAVILLON SCOLAIRE	1	245 800.00	163 000.00	139 000.00						
2020.18.5120 INSTALLATION SOLAIRE COLLEGE JOLIMONT	1	120 000.00	83 879.65	79 879.65						
batiments scolaires, transition fluo-led, pre-étude, a119	N	73 000.00	63 000.00	2 024						
Installation des ANF dans les classes des collèges	N	378 000.00	.00							
a23 assainissement canalisations et infiltrations collège Mont-Goulin	N	2 500 000.00	.00	2 025						
a281 réfection enveloppe et mise aux normes collège Centre	N	2 500 000.00	.00	2 026						
a1134 vérifications parasismiques bâtiments de la ville	N	1 600 000.00	.00	2 026						
aXX_rénov. enveloppe agrandissement et renov. intérieur collège Mont-Goulin	N	1 500 000.00	.00	après 2027						
a119 transition fluo-led, ASIG (préavis execution)	N	500 000.00	.00	2 024						
Si décision nouveau collège Mont-Goulin 30 classes, 2 salles de gym, et pas de collège à Corminjoz → suppression a23 et aXX soit CHF 4 millions		23 000 000.00								
Bât. Romanel, entrées 2023					3 085 534.00					
Prazqueron: pris à 82 % en vue sortie Grande salle	1	4 128 700.00	3 085 534.00							
Nouveau bâtiment , livraison 2024 ou 25	N	16 000 000.00								
Bât. Jouxtem-M, entrées 2023					935 000.00					
Collège (salle de gym à sortir)	1	935 000.00								
Nouveau bâtiment, livraison 2024-25, 2 classes 5-6 P, deux salles	N	3 000 000.00								

Remarque : les valeurs comptables des immeubles ci-dessus sont indicatives. Ces valeurs devront être certifiées exactes et démontrées à l'aide de pièces justificatives.

Légende :
Fiabilité +10 %
Fiabilité +20 %
Fiabilité +50 %

Tableau des emprunts

Etablissements financiers	Numéro	Taux	Usance	Variable/ Fixe	Début	Échéance	Solde au 31.12.2021	Mouvement	Solde au 31.12.2022	Mouvement	Solde au 31.12.2023
Emprunts à court terme							0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts à long terme											
Banque Cantonale Vaudoise	U5156.02.53	0.55%	365/365	Fixe	2016	2022	1 000 000.00	-1 000 000.00	0.00	0.00	0.00
Banque Cantonale Vaudoise	R5116.91.33	0.65%	365/365	Fixe	2017	24.4.2023	1 500 000.00	0.00	1 500 000.00	-1 500 000.00	0.00
Commune de Perroy	0.50%	360/360	Fixe	2016	23.5.2023	1 000 000.00	0.00	1 000 000.00	-1 000 000.00	0.00	0.00
Banque Cantonale Vaudoise	U5145.00.89	0.45%	365/365	Fixe	2018	2024	1 000 000.00	0.00	1 000 000.00	0.00	1 000 000.00
Vaudoise Vie	1.63%	360/360	Fixe	2012	2027	5 000 000.00	0.00	5 000 000.00	0.00	5 000 000.00	
Banque Cantonale Vaudoise	R5119.99.26	0.20%	365/365	Fixe	2020	2030	3 000 000.00	0.00	3 000 000.00	0.00	3 000 000.00
Renouvellement	2.60%				24.04.2023	2033				1 500 000.00	1 500 000.00
Renouvellement	2.60%				22.05.2023	2033				1 000 000.00	1 000 000.00
Besoin financement 2023 - travaux	2.60%				2023	2032				6 000 000.00	6 000 000.00
Besoin financement 2023 - transfert bâtiments	2.60%				01.07.2023	2031				6 000 000.00	6 000 000.00
Total des emprunts							12 500 000.00	-1 000 000.00	11 500 000.00	12 000 000.00	23 500 000.00
Taux moyen au 1.1.24							1.9957%				